Groupe d'échanges de pratiques

Assemblées citoyennes permanentes

Webinaire "La panélisation et ses enjeux"

Le 5 octobre 2026, en visio-conférence, en partenariat avec le département de Haute-Garonne et la Ville de Paris et avec la participation de la Ville de Lanester et de la Ville de Rouen

Sommaire

I. Introduction du webinaire 2

Dans quel cadre ? 2

L'ICPC ? 2

Intervenant.es 3

III. Panorama des pratiques - Héloïse Legris 4

III. Présentation des dispositifs 7

La panélisation à la Ville de Paris - Présentée par Elian Belon, secrétaire général de l'Assemblée citoyenne de Paris 7

La panélisation à la Ville de Rouen, Présentée par Françoise Léonard, Directrice adjointe Démocratie et Participation Citoyenne à la Ville de Rouen 10

La panélisation à la Ville de Lanester - Présentée par Maxime Padellec, responsable du service vie citoyenne de la Ville de Lanester 12

La panélisation au Conseil départemental de Haute-Garonne, Présentée par Marie Raclius, Cheffe de service Démocratie Participative au CD31 14

IV. Echanges thématiques et apports des participant·es 16

Résumé des échanges 17

VI. Poursuites 18

1. Calendrier prévisionnel : 18

I. Introduction du webinaire

Lors du premier webinaire, qui s'est tenu le 25 avril, entre 13h00 et 14h00, un temps introductif a été prévu afin de présenter ou rappeler le cadre des échanges, les destinataires de ce groupe et le format des futurs échanges et productions. Le 17 juin, la première session thématique était organisée pour échanger sur des aspects spécifiques des assemblées citoyennes permanentes, celle-ci portait sur la reddition des comptes. Le 7 octobre, un échange était organisé sur la valorisation de l'engagement . Le 11 février, la quatrième session de webinaire du groupe de travail questionnait les enjeux de l'articulation des assemblées citoyennes permanentes au sein des collectivités.

Ce cinquième webinaire du cycle sur les assemblées citoyennes permanentes, le 5 octobre 2026, a mis en lumière la grande diversité des pratiques de composition, recrutement et fidélisation des panels délibératifs locaux.

Avant de rentrer dans ce sujet spécifique, voici quelques rappels du cadre des échanges.

Dans quel cadre ?

Pour accueillir les discussions autour des Assemblées citoyennes permanentes, l'ICPC propose de créer un **groupe d'échanges de pratiques (GEP)**. Ce format permet de rassembler une communauté de praticien·nes impliqué·es ou intéressé·es par des problématiques similaires, dans le but de croiser leurs perspectives. Ce type de groupe est généralement **informel et flexible**, ce qui favorise la circulation des savoirs et des retours d'expérience sur des sujets concrets. Le format "groupe d'échanges de pratiques", a pour objectif de croiser les regards et de réunir des praticien.ne.s qui abordent le sujet depuis différents statuts et avec des niveaux de connaissance divers.

L'ICPC ?

L'Institut est une association qui regroupe près de 3000 praticiennes et praticiens de la concertation et de la participation citoyenne. Notre ADN est de partager des regards, des pratiques, et des retours d'expérience sur un certain nombre de dispositifs ou d'évolutions du contexte de la participation citoyenne. Nous sommes là pour nous nourrir d'échanges entre agents et agentes de collectivité ou de l'État, avec des consultants et consultantes, des chercheurs et chercheuses, et des membres d'associations. La force de notre réseau réside dans la diversité des personnes qui sont des praticiennes et praticiens de la participation citoyenne, mais dans des statuts différents. Nous avons tous envie de faire progresser le champ en nous nourrissant des dispositifs concrètement déployés.

Intervenant.es



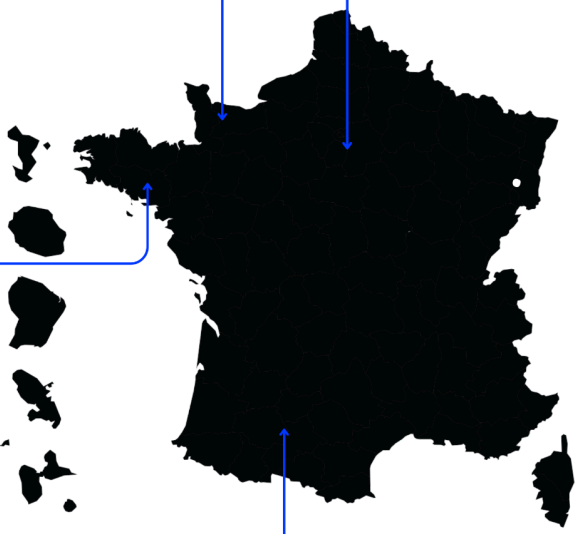
Elian Belon
Secrétaire général de l'Assemblée Citoyenne de la Ville de Paris



Héloïse Legris
Chercheuse associée à l'Assemblée citoyenne de la Ville de Paris



Françoise Léonard
Directrice adjointe Démocratie et Participation Citoyenne à la Ville de Rouen





Maxime Padellec
responsable du service vie citoyenne de la Ville de Lanester



Marie Raclius
Cheffe de service Démocratie participative - CD31

III. Panorama des pratiques - Héloïse Legris

Héloïse Legris, Doctorante CIFRE sur les assemblées citoyennes permanentes à la Ville de Paris, a présenté un panorama académique recensant 21 cas d'assemblées citoyennes permanentes référencées sur le mandat précédent, révélant un « bricolage méthodologique » généralisé autour du tirage au sort sur listes électorales, complété par des démarches d'aller-vers ciblées.

L'analyse présentée lors du webinaire porte sur **les 15 cas français (les Assemblées citoyennes permanentes ; les Observatoires de la démocratie) complétés dans l'outil de recensement proposé par Héloïse Legris**, que nous avions présenté à la première séquence.

Accéder à la présentation de l'outils - page 9-10 - *Accéder à l'outil*

Parmi ces 15 cas, on recense une majorité de **grands panels** avec 5 assemblées de 100 personnes ou plus et 6 d'entre elles entre 50 et 100 personnes.

Un des points communs des assemblées citoyennes permanentes, la panélisation est pensée avec le même objectif de **construire un panel représentatif de la diversité territoriale et de la population**, avec des méthodes différentes selon les collectivités.

Voici quelques grandes tendances :

Méthodes de formation des panels	• **Tirage au sort sur listes électorales** : méthode la plus répandue, presque toujours associée à d'autres modalités complémentaires. • **Supports mixtes** : listes de volontaires, listes d'autres dispositifs participatifs, démarches terrain. • **Assemblées citoyennes de jeunesse** : méthodologie propre car les mineur·es ne figurent pas sur les listes électorales. • Formation des panels réalisée **majoritairement en interne**, tirage au sort sous contrôle d'huissier pour gagner en **légitimité procédurale** (concept d'Éric Buge). • Phénomène de **multi-influence** : les collectivités s'inspirent mutuellement, apprentissage par les pairs très important.
Critères de recrutement	• **Représentativité territoriale** et **parité de genre** : critères principaux. • Certaines assemblées intègrent des publics dès **16 ans**. • **Renouvellement** : 7 sur 15 procèdent par renouvellement partiel, 5 sur 15 par renouvellement intégral par promotion — les très grandes collectivités renouvellent généralement en entier.

Rétributions et indemnisations	• **Niveau 1** (86% des cas) : compensation physique minimale (repas, café, locaux). • **Niveau 2** (60% des cas) : compensation symbolique (invitations à des événements, valorisation du travail). • **Niveau 3** (~33% des cas, 5 sur 15) : indemnisation financière totale ou sous conditions (ex. uniquement pour les plénières) — concerne principalement les plus grandes collectivités ; **Paris et Marseille** sont les deux seules à combiner les trois niveaux.
Fidélisation et non-participation	• **Répartition empirique** dans les panels : environ un tiers de participant·es actif·ves, un tiers occasionnels, un tiers qui partent (ces données restent à consolider selon les retours terrain ou des recherches spécifiques). • L'indemnisation semble avoir un effet sur la **diversité** des personnes qui restent, mais pas nécessairement sur la quantité. Mais nous n'avons pas de données sur le sujet. • **Trois grandes raisons de départ** (étude interne Ville de Paris) : 1. Raisons **personnelles** (déménagement, changement de travail, arrivée d'un enfant, problèmes de santé) ; 2. Raisons **politiques** (désaccord sur le choix des sujets, sentiments partisans) : 3. Raisons **organisationnelles** (instabilité du calendrier, débordements d'horaires, format jugé trop passif ou trop structuré).

Zoom sur les panels mixtes

En France, les panels mixtes (citoyen·nes + élu·es + technicien·nes de l'administration) restent peu développés ; la référence principale est la Belgique avec les commissions mixtes délibératives. Cette expérimentation a été présentée lors du webinaire du cycle d'échanges sur la reddition des comptes - lire le compte-rendu.

Une expérimentation est en cours : la Convention citoyenne pour la démocratie portée par DEMOCIS tente un panel mixte.

Zoom sur l'engagement

Quelques références scientifiques et associatives pour creuser le sujet de la fidélisation du panel :

- Étude de l'association Anciela (Lyon) sur les « quêtes de l'engagement » bénévole : sens, utilité, lien social, apprentissage, aventure — cadre applicable à la fidélisation dans les panels.
- Et sur la question de la non-participation : La non-participation n'est ni un accident ni une apathie anthropologique, mais le phénomène démocratique majoritaire, socialement structuré, produit en partie par l'offre participative elle-même (Vincent Jacquet et Jessica Sainty)

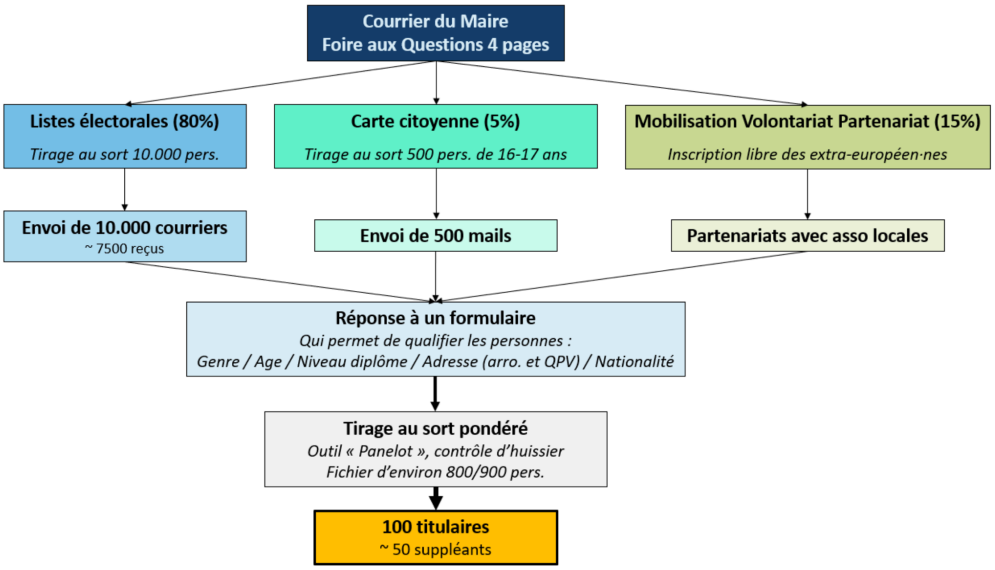
- **Six motifs de non-participation** (Vincent Jacquet, *Délibérer ou ne pas délibérer ? La (non-)participation dans les dispositifs délibératifs tirés au sort*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, UCLouvain, soutenue le 27 avril 2017) : devoir civique, auto-habilitation, concentration sur la sphère privée, dynamique interne de l'instance, valeur instrumentale floue, disponibilité temporelle. A contextualiser avec 4 profils (déterminés par leur rapport à la politique) : les familiers ; les défiants ; les délégants ; les concernés désenchantés.Concept du **« 1% participatif »** (Guillaume Petit, *Pouvoir et vouloir participer en démocratie : sociologie de l'engagement participatif : la production et la réception des offres institutionnelles de participation à l'échelle municipale, thèse* de science politique, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.).

III. Présentation des dispositifs

La panélisation à la Ville de Paris - Présentée par Elian Belon, secrétaire général de l'Assemblée citoyenne de Paris

ÉLÉMENT	DESCRIPTION
Nombre de membres	**100 habitant·es**
Principe de recrutement	**Tirage au sort + appel à candidatures + mobilisation ciblée**
Base de tirage	**Listes électorales** (80 % du panel) ; **Carte Citoyenne** pour les 16-17 ans (5% du panel) ; **volontariat** des extra-européen·nes (15%)
Modalités de recrutement	**Courrier, mail**, téléphone, mobilisation de terrain, partenariats associatifs
Critère de représentativité	**Âge, genre, niveau d'études, géographie**, **nationalité**
Parité/genre	Le **genre** fait partie des critères de pondération
Représentation territoriale	Répartition **géographique** intégrée à la pondération (arrondissements et QPV)
Ouverture au delà des listes électorales	**Oui, de manière très structurée** : résident·es extra-européen·nes + jeunes de 16-17 ans
Publics spécifiquement ciblés	**15 résident·es de pays non membres de l'UE** + **5 jeunes de 16-17 ans**
Volume du tirage au sort	**10 000 personnes** tirées au sort pour constituer les 80 membres issus des listes électorales
Suppléant·es /réserve	**50 à 100 personnes supplémentaires** tirées au sort selon les mêmes critères
Remplacement	Remplacement possible **avant la première plénière** ; aucun remplacement ensuite
Durée du mandat	**10 à 12 mois,** non renouvelable
Renouvellement	**Renouvellement intégral** de chaque promotion
Organisation du recrutement	Réalisé **entièrement en interne**, avec huissier·ère pour contrôler le tirage, non public
Outils/ procédure particulière	Logiciel libre **Panelot** + contrôle par huissier·ère
Coût du recrutement	Principalement impression, envoi et huissier·ère ; environ **2 mois de travail / 1 ETP**
Communication/mobilisation	Courrier explicatif + FAQ, téléphone, mobilisation de terrain, associations, vidéos des promotions précédentes
Retribution	**Indemnisation calquée sur celle des juré·es d'assises** (env. 50€ / atelier ou demi-journée)

Apports :



Le panel est composé de cent personnes, intégralement renouvelées chaque année, et fonctionne sur un cycle de dix mois, de septembre à juin, durant lequel deux sujets sont travaillés jusqu'à aboutir à une délibération et à un vœu.

Le tirage au sort s'effectue en trois catégories. Quatre-vingts personnes sont d'abord tirées parmi les listes électorales, ce qui suppose l'envoi de 10 000 courriers dont environ 7 500 parviennent effectivement à leur destinataire, pour un taux de retour d'environ 10 %. S'y ajoutent cinq jeunes de 16 et 17 ans, recruté·es via le fichier de la carte citoyenne parisienne à partir de mails envoyés à 500 tiré·es au sort. Enfin, quinze résident·es non européen·nes sont tiré·es au sort après volontariat — les Européen·nes pouvant, elles et eux, s'inscrire sur les listes électorales — grâce à des partenariats noués avec des associations locales, des centres sociaux et des associations communautaires.

Un questionnaire commun permet de qualifier les candidat·es (genre, âge, diplôme, adresse, nationalité, appartenance à un quartier prioritaire) afin de constituer un fichier d'environ 800 à 900 personnes qui répondent favorablement au tirage au sort initial et à l'appel à volontariat. Le tirage est ensuite réalisé avec l'outil libre Panelot (https://panelot.org/), sous contrôle d'huissier ; il produit 100 titulaires et 50 suppléant·es. Les suppléant·es ne remplacent les défections que jusqu'à la première séance ; passé ce seuil, aucun remplacement n'intervient, et l'organisation considère acceptable de voir le panel se réduire de quelques membres au fil de l'eau.

Le dispositif a évolué d'une promotion à l'autre : la première ne ciblait pas les résident·es extra-européen·nes, une catégorie intégrée à partir de la deuxième promotion puis reconduite en troisième — un parcours reconnu comme imparfait, mais en amélioration continue.

La fidélisation des membres repose sur plusieurs leviers : un calendrier complet communiqué dès le début des travaux, l'indemnisation de l'ensemble des temps de participation (plénières, ateliers, formations), des formations à la prise de parole en public, ainsi que des sessions dites de « méta-participation » destinées à expliciter la logique du processus. Aucun document n'est en revanche imposé à la lecture en amont ; une documentation reste disponible dans un espace partagé pour celles et ceux qui souhaitent approfondir.

Enfin, en fin de mandat, un travail tripartite réunissant les citoyen·nes, l'administration et les élu·es ou leurs cabinets permet de co-rédiger la délibération finale.

La panélisation à la Ville de Rouen, Présentée par Françoise Léonard, Directrice adjointe Démocratie et Participation Citoyenne à la Ville de Rouen

ÉLÉMENT	DESCRIPTION
Nombre de membres	55 personnes
Principe de recrutement	**Tirage au sort + appel à candidature**
Base de tirage	Listes électorales
Modalités de recrutement	Courrier ou mail
Critère de représentativité	Âge, CSP, quartier, genre
Parité/genre	Le genre est un critère essentiel
Représentation territoriale	Le quartier est intégré aux critères de sélection
Ouverture au delà des listes électorales	Oui : appel à candidature ouvert aux plus de 16 ans
Publics spécifiquement ciblés	r**enforcer l'inclusion +** jeunes 16/18 ans en 2027
Volume du tirage au sort	800 personnes tirées au sort sur les listes électorales pour en retenir 35
Suppléant·es /réserve	non
Remplacement	**remplacement possible au bout d'un an de mandat**
Durée du mandat	1 an, renouvelable 1 an
Renouvellement	Mandat renouvelable 1 fois ; intégration de nouveaux membres au bout d'un an
Organisation du recrutement	Réalisé en interne sous contrôle d'huissier
Outils/ procédure particulière	—
Coût du recrutement	Environ **1 500 € (**huissier·ère + affranchissement), 2 mois de travail
Communication/mobilisation	Presse, affiches, flyers, réseaux sociaux , pour l'appel à candidature. Courrier explicatif pour les personnes issues des listes électorales
Retribution	non

Apports :

Une troisième édition est en préparation pour 2027. Le panel comptera 55 personnes, un chiffre calqué sur le nombre d'élu·es de la ville, pour un mandat d'un an renouvelable une fois.

Le tirage au sort s'effectue à deux niveaux : d'une part les listes électorales, avec 1 000 personnes tiré·es au sort et un taux de retour d'environ 10 % ; d'autre part les candidatures spontanées, suscitées par une communication grand public et représentant environ 100 retours.

Un questionnaire commun aux deux listes permet de constituer un fichier homogène. Un second tirage au sort est ensuite effectué sous contrôle d'huissier, réalisé à la main, sans logiciel spécifique. Le panel final compte 55 personnes, auxquelles s'ajoutent 15 personnes en réserve destinées à absorber les défections du premier jour, estimées à une dizaine.

Aucune indemnisation financière n'est prévue ; la fidélisation repose sur la convivialité (boissons, repas), des invitations à des manifestations, des balades urbaines, des formations utiles au sein comme en dehors de l'assemblée, ainsi que des appels téléphoniques mensuels. La mobilisation demandée représente environ trois heures par mois et par membre, et peut atteindre six heures pour les personnes les plus motivé·es, qui travaillent deux sujets simultanément.

Une observation ressort du dispositif : les personnes tiré·es au sort sur les listes électorales restent plus longtemps que les candidat·es spontané·es.

Plusieurs évolutions sont prévues pour l'édition 2027 : le renforcement des démarches d'aller-vers vers les quartiers prioritaires de la ville, l'inclusion de publics âgé·es de 16 à 18 ans, et l'organisation d'une journée de bénévolat collective pour valoriser l'engagement. Enfin, l’Assemblée citoyenne de Rouen bénéficiera à N+1 d’un renouvellement partiel afin d’obtenir une assemblée permanente composée de nouveaux arrivants et de personnes expérimentées, permettant une continuité et une meilleure intégration.

Les documents sont transmis via un groupe WhatsApp et par mail

, une plateforme numérique ayant été par ailleurs abandonnée ; une newsletter comportant un compte-rendu en annexe ainsi que des photos permet de valoriser la présence des membres.

La panélisation à la Ville de Lanester - Présentée par Maxime Padellec, responsable du service vie citoyenne de la Ville de Lanester

ÉLÉMENT	DESCRIPTION
Nombre de membres	**15 habitant·es**
Principe de recrutement	Mobilisation sur le territoire + tirage au sort + candidatures spontanées
Base de tirage	Sur listes électorales, liste du recensement
Modalités de recrutement	**Courrier (habitants, porteurs de projets et contacts du Budget Participatif) + mobilisation sur le territoire + formulaire d'inscription format numérique sur le site Internet de la Ville, et format papier, à l'Hôtel de Ville et dans les structures municipales**
Critère de représentativité	Homme/Femme, âge, milieu social, quartier
Parité/genre	**Parité Homme/Femme + moyenne d'âge 60 ans**
Représentation territoriale	Des critères territoriaux - une représentation des différents quartiers de la ville (7 secteurs)
Ouverture au delà des listes électorales	Oui, mobilisation sur le territoire et tirage au sort sur la liste du recensement
Publics spécifiquement ciblés	Tout public de **plus de 16 ans**
Volume du tirage au sort	environ 10.000
Suppléant·es /réserve	**Pas de suppléant·es**
Remplacement	Aucun
Durée du mandat	Initialement 6 mois, puis prolongé deux fois
Renouvellement	Non défini — première édition
Organisation du recrutement	**Réalisé en interne**
Outils/ procédure particulière	https://www.tirage-au-sort.net/
Coût du recrutement	**agent en "aller vers" + impression de formulaires**
Communication/mobilisation	Affichage/flyers + mobilisation sur le territoire + réseaux sociaux + site de la Vile + presse
Retribution	non

Apports :

Le lancement a réuni 42 membres, soit 21 personnes tiré·es au sort et 21 volontaires. Le recrutement a reposé sur un important travail d'aller-vers (espace public, sorties d'écoles, structures publiques), complété par un tirage au sort sur les listes de recensement (dès 16 ans) et sur les listes électorales.

Le résultat s'est avéré difficile : à la fin du processus, seules 15 personnes restaient en poste, et aucune personne tirée au sort n'en faisait partie. Plusieurs raisons expliquent ces départs : la durée du processus, le flou sur l'impact décisionnel et le sentiment de ne pas être utile.

Des déséquilibres ont par ailleurs été observés : les hommes sont restés plus nombreux·ses jusqu'au bout, et les habitant·es du centre-ville ont été davantage représenté·es que celles et ceux des autres secteurs (la ville étant divisée en sept secteurs).

Un épisode politique notable a marqué l'assemblée : lors des législatives anticipées de juin 2024, des membres ont souhaité que l'assemblée soutienne le Nouveau Front Populaire — la tension a été résolue, mais elle a été source de départs.

Aucune indemnisation n'a été versée, une proposition en ce sens ayant été refusée par les élu·es.

La priorité actuelle consiste à mettre en œuvre les décisions actées par les élu·es à l'issue de la première session (portant sur l'isolement social) avant de relancer une deuxième édition, avec un droit de suite impliquant les habitant·es.

Dans cet exemple, Maxime nous a exposé l’importance d’adapter les modalités de fonctionnement en cours de route, de co-construire l'ordre du jour avec des référent·es-habitant·es, et de respecter les différents niveaux d'engagement des membres sans jugement.

La panélisation au Conseil départemental de Haute-Garonne, Présentée par Marie Raclius, Cheffe de service Démocratie Participative au CD31

ÉLÉMENT	DESCRIPTION
Nombre de membres	**108**
Principe de recrutement	**tirage au sort après candidature**
Base de tirage	1059 volontaires sur l'ensemble du Département : 2 critères : âge (-ou+45 ans) parité (femme/homme)
Modalités de recrutement	Aller vers, marché plein vent, tiers lieu, manifestations, emailing
Critère de représentativité	Analyse du profil de chaque canton et aller vers pour inciter les habitants cibles à candidater
Parité/genre	Parité
Représentation territoriale	Tirage au sort fait par canton
Ouverture au delà des listes électorales	Oui, mobilisation sur le territoire et appel à candidature
Publics spécifiquement ciblés	Oui
Volume du tirage au sort	1500 tirés au sort
Suppléant·es /réserve	—
Remplacement	Possible d'effectuer des remplacements
Durée du mandat	Un mandat dure **24 mois**
Renouvellement	**Renouvellement des démissionnaires entre deux saisines.** **Pas de renouvellement possible à l'issue du mandat**
Organisation du recrutement	Réalisé **en interne**
Outils/ procédure particulière	Création d'un outil de tirage au sort avec contrôle d'un huissier et présentation de l'outil du vote au jugement majoritaire dans le cadre des travaux
Coût du recrutement	Mise à disposition de 2 agentes en ETP dédiées exclusivement à la mobilisation (sur une période de 4 mois) + suivi administratif sur la période des travaux de l'AC
Communication/mobilisation	OUI + démarche inclusive (support de communication en FALC)
Retribution	Indemnisation de **90€/plénière et défraiement des déplacements**

Apports :

Une deuxième édition a été lancée en septembre 2025, adossée à une équipe dédiée (une chargée de mission, une chargée de mobilisation et une chargée de suivi administratif).

Le passage de 162 à 108 membres (soit de 6 à 4 membres par canton) fait suite au séminaire d'évaluation de la première édition : les membres eux-mêmes estimaient que 162 personnes étaient trop nombreuses pour garantir la cohésion du groupe.

Le tirage au sort s'effectue parmi les personnes volontaires, et non sur les listes électorales, afin que la situation administrative ne constitue pas un frein à la participation. Les critères retenus sont géographiques (4 membres par canton, critère prioritaire), la parité femmes/hommes, ainsi qu'un critère d'âge (moins ou plus de 45 ans), ajouté pour cette deuxième édition.

Une campagne de mobilisation intensive s'est déroulée d'avril à septembre 2025 : environ 50 manifestations couvrant l'ensemble du département (marchés, festivals, Marche des Fiertés, événements du département), présence physique de l'équipe avec un stand mobile, participation des élu·es de canton et témoignages d'ancien·nes membres. Le ciblage a été proactif, fondé sur le profil socio-économique de chaque canton (données INSEE) pour aller chercher les profils manquants ; la catégorie socioprofessionnelle est intégrée à l'inscription sans constituer un critère formel du tirage au sort.

Résultat : 1 059 personnes volontaires inscrites, dont ont été tiré·es au sort 108 membres et 108 suppléant·es. Une surprise positive a émergé : les médiathèques se sont révélées un lieu ressource inattendu pour toucher une population diversifiée (jeunes, personnes non-CSP+, personnes venant pour le wifi).

L'indemnisation s'élève à 90 € par plénière, complétée par le dédommagement des frais de transport.

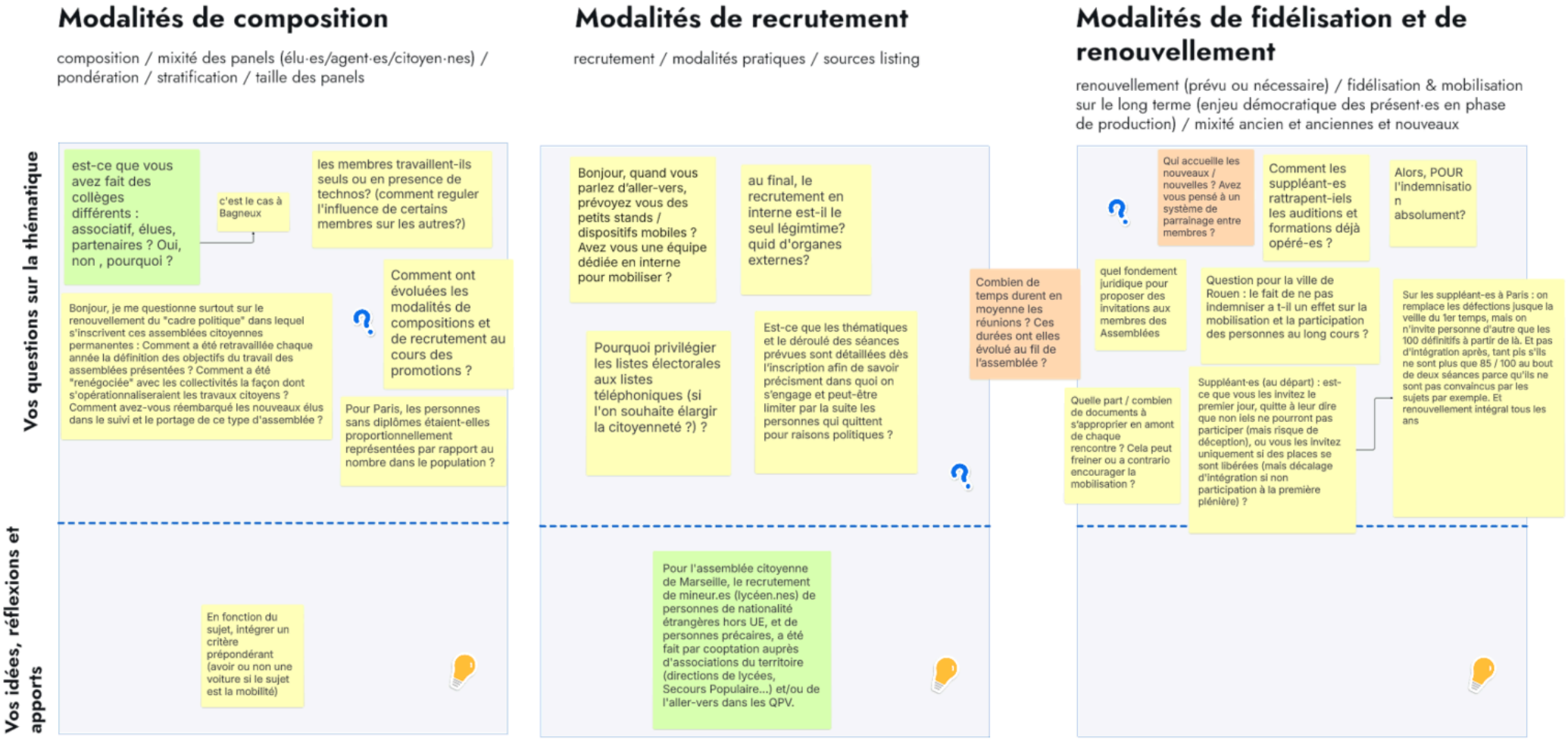
Le renouvellement s'effectue par vague : en cours d'année, un tirage au sort complémentaire est organisé par canton pour remplacer les personnes démissionnaires — avec une acculturation collective en demi-journée et une planification complète des dates fournie à l'avance.

Une piste est envisagée pour l'avenir : tenir informé·es les suppléant·es non tiré·es au sort tout au long de l'année (actuellement peu informé·es), et adopter un classement continu plutôt qu'une distinction entre titulaires et suppléant·es afin de faciliter les remplacements.

Enfin, une réflexion est en cours sur l'articulation avec un Conseil scientifique récemment créé au département, sans forme définitive arrêtée à ce jour.

IV. Echanges thématiques et apports des participant·es

Pour rebondir et échanger sur les témoignages, il a été proposé ensuite aux participant·es d'interagir sur un tableau blanc autour des trois thématiques suivantes et d'y ajouter leurs questions et apports.



Résumé des échanges

Modèles de composition :

- Collèges mixtes (élu·es + citoyen·nes + technicien·nes) : absents des quatre dispositifs présentés ; non observés en France à ce stade selon Héloïse. La Haute-Garonne commence à réfléchir à l'articulation avec un Conseil scientifique nouvellement créé.
- Présence des services techniques : dans tous les dispositifs, les technicien·nes interviennent pour apporter de l'information ou faire des présentations ; la rédaction de l'avis reste le fait des citoyen·nes (Rouen : avis rédigé seul, présenté à l'élu).

Modalités de recrutement :

- Listes téléphoniques : inaccessibles pour raisons RGPD et non géolocalisées ; le phoning via opérateurs privés est jugé coûteux et peu efficace par rapport à l'envoi de courriers sur listes électorales. De moins en moins de structures spécialisées dans la composition des panels font recours au phoning.

Modalités de fidélisation et de renouvellement :

- Suppléant·es : pratique hétérogène — certains sont mobilisés dès la première séance (Rouen), d'autres seulement en cas de désistement avant le démarrage (Paris) ; le rattrapage en cours de parcours est difficile et il vaut mieux attendre la fin d'un sujet pour intégrer de nouveaux membres.
- Non-indemnisation (Rouen) : les membres qui partent n'invoquent jamais l'absence d'indemnisation comme raison ; les départs sont liés à des changements de vie ou à la lassitude.

VI. Poursuites

1. Calendrier prévisionnel :

- Rédaction du guide, avant la fin de l'année,
- Le 24 novembre, de 16h00 à 17h30 , atelier aux rencontres européennes de la participation Coconstruisez votre Assemblée citoyenne permanente idéale
- Vers un groupe d'échanges de pratiques sur les "panels délibératifs à l'échelle locale" (tirage au sort, délibération, récurrence, volontaire) ?

Vous connaissez d**es panels délibératifs locaux qui pourraient être intéressés par la suite des échanges** ? écrivez-nous à **louise.jeanalbert@concerter.org**